



Pour pouvoir participer à la campagne de vaccination anti-covid :



Première étape :

→ RDV en bas de page pour retrouver vos propositions de dates de formation.

Deuxième étape :

Produire une **attestation sur l'honneur de conformité** au cahier des charges et l'attestation de formation délivrée par un organisme agréé pour l'ensemble des pharmaciens vaccinateurs de l'officine.



Un pharmacien d'officine non formé et donc non déclaré ne **peut pas vacciner** ni contre la grippe ni contre la COVID.
Plus d'informations [ici](#).



Troisième étape :

Vous pouvez vous inscrire sur la plateforme [ici](#).
Plateforme ouverte désormais aux centres de vaccination.



La faculté de Pharmacie de Lyon ISPB vous propose deux dates de **formation vaccination (grippe et COVID-19)** en présentiel sur le site **Rockefeller Lyon 8ème** par les responsables pédagogiques Pr Florence Morfin et Dr Audrey JANOLY DUMENIL.
📅 Le 23 juin et le 30 juin 2021



Restons vigilants, et prenons soin les uns des autres !

**URPS Pharmaciens AURA - 194 bis rue Garibaldi - 04 37 57 13 01 -
urps@pharmaciens-aura.com**

Si vous souhaitez ne plus recevoir nos informations, cliquez [ici](#).